

Nouvelles exigences relatives à l'emballage des résidus de jardin

Un retour aux sacs en papier

À compter du 1^{er} juillet 2015, la Ville du Grand Sudbury **ne ramassera plus** en bordure de la rue **les feuilles et les résidus de jardin qui sont placés dans des sacs en plastique**. Nous ne ramasserons que les feuilles et les résidus de jardin placés dans des sacs en papier compostable ou bien liés en bottes.

À compter du 1^{er} septembre 2015, les sites d'enfouissement **cesseront d'accepter les feuilles et les résidus de jardin placés dans des sacs en plastique**. Vous pouvez livrer les feuilles et les résidus de jardin aux sites d'enfouissement en vrac ou dans des sacs en papier compostable.

Nouveauté

Nous N'ACCEPTERONS PAS les feuilles et les résidus de jardin placés dans des SACS EN PLASTIQUE.



Exigences relatives aux feuilles et aux résidus de jardin :

- Ils doivent être placés en bordure de la rue après 20 h la veille de votre journée de collecte et avant 7 h le jour de la collecte.
- Les sacs approuvés et les bottes ne doivent pas peser plus de 18 kg ou 40 lb.
- Les bottes de branches doivent être bien attachées et ne pas mesurer plus de 1,2 m ou 4 pi de longueur et 60 cm ou 24 po de largeur ni peser plus de 18 kg ou 40 lb.

Renseignements additionnels :
communiquez avec les Services municipaux au 3-1-1.

Si vous l'apportez! On peut s'en occuper.